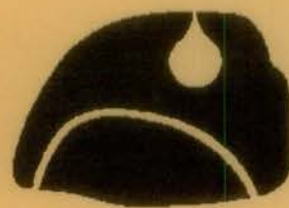


PARIS GOUTTE d'OR

5 FRANCS



LE JOURNAL DU QUARTIER

N° 28 - Avril-Mai 1993 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

LA POLICE : OUI... MAIS RÉPUBLICAINE !

- *Législatives :*
DES CHIFFRES QUI
INTERROGENT
- *Rénovation :*
LE PLAN EXACT DES
DÉMOLITIONS PRÉVUES
- *Station Barbès RATP :*
LE PLAN D'AMÉNAGEMENT
- *Salle Saint-Bruno :*
LOCATION MODE D'EMPLOI
- **UN BONZE à la GOUTTE D'OR**

Aménagement du quartier : LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE !



OPAC-Communication :
DES INFORMATIONS
OU DÉSINFORMATION ?

28 Goutte d'Or :
ICI ON A TORTURÉ !
(pendant la guerre d'Algérie)

Mini-Revue de Presse :
LA GOUTTE D'OR
STIGMATISÉE

XB

LA POLICE : OUI... MAIS... RÉPUBLICAINE !

C'est encore de la police que nous allons parler dans cet éditorial. Serait-ce une obsession ? Oui, nous avons vraiment l'obsession de voir advenir enfin dans le quartier une police républicaine, en charge de "protéger les personnes et les biens" et de contribuer à assurer à notre quartier de meilleures conditions de vie.

Une volonté de pourrissement

Nous nous sommes souvent plaints dans ces colonnes de la façon dont la police assurait - ou plutôt n'assurait pas - sa mission avant le changement de majorité. Nous avons dénoncé notamment la volonté de pourrissement des responsables de la Préfecture de Police. Pas de prise au sérieux de la gravité croissante d'un certain nombre de trafics, pas d'ordres précis et fermes donnés, tout cela étant camouflé sous une agitation ponctuelle qui se traduisait par le montage d'opérations médiatiques presque complètement inefficaces (nombreuses forces de police déployées mais restant à une distance raisonnable des trafics, opérations "coups de poing" spectaculaires mais dont les policiers disaient qu'elles ne servaient à rien - cf. témoignage à droite -, etc...). A cette irresponsabilité propre aux responsables de l'ordre public, il fallait aussi ajouter une certaine forme de "sabotage" orchestrée par quelques policiers de base, à moins qu'ils n'aient été découragés par le flou des ordres reçus. Sans oublier la compromission de quelques policiers avec certains trafics, rappelant par-là des scènes du film tristement célèbre tourné dans le quartier : "Les Ripoux".

Certes, il y eut quelques actions

importantes qui ont abouti : ainsi, ce trafic de fausses chemises Lacoste démantelé, et ces parrains de la drogue récemment arrêtés (responsables d'un réseau qui écoulait près de 10 kg par mois depuis 10 ans !). Mais, ce n'était là qu'une goutte d'eau dans la mer...

Durant ces années, les trafiquants pouvaient continuer à trafiquer sans trop de problèmes, la drogue à s'échanger au grand jour dans nos rues, les proxénètes à faire travailler les femmes qu'ils exploitent, le F.I.S. (Front Islamique du Salut - intégristes algériens) à établir dans le quartier quelques bases arrière,... et les habitants à subir !

Des promesses à tenir...

Et puis, ce furent les élections : on peut - sans avoir fait de grandes études de sciences politiques - affirmer



Une vue du «marché aux voleurs»

SOMMAIRE

- Editio
LA POLICE : OUI... MAIS... RÉPUBLICAINE ! p. 2
- Lettre ouverte :
à Monsieur PASQUA, Ministre de l'Intérieur p. 4
- Mini-revue de presse :
LA GOUTTE D'OR STIGMATISÉE p. 5
- Élections législatives :
DES CHIFFRES QUI INTERROGENT p. 6
- OPAC-Communication :
DES INFORMATIONS ou DÉSINFORMATION ? p. 7
- Rénovation :
LE PLAN DES DÉMOLITIONS PRÉVUES p. 8
- Cadre de vie :
L'AMÉNAGEMENT DE LA STATION BARBÈS p. 10
- Aménagement du quartier :
LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE p. 11

- Histoire du quartier :
UN QUARTIER PITTORESQUE p. 12
ICI ON A TORTURÉ ! p. 12
- Salle St Bruno :
LOCATION MODE D'EMPLOI p. 13
- ÉCHOS p. 14
- Temple bouddhiste :
UN BONZE A LA GOUTTE D'OR p. 16

PARIS-GOUTTE D'OR

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS
 Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
 Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
 Mme Combes, F. Masselot, M. Sadik, et beaucoup d'autres...
 N° Commission Paritaire : 66 173
 Dépôt légal : 2ème Trimestre 1993 - Imprimerie ID Graphique

que c'est sur ce thème que D. Vaillant, le député sortant a été battu, et ce d'autant plus que son challenger, J.-P. Pierre-Bloch (nouveau député), en avait fait le thème essentiel de sa campagne.

A peine élu, le 6 avril, le nouveau député écrivait à un certains habitants : *"Il me restait à tenir mes promesses. Aujourd'hui, je pense que mon engagement a été tenu..."*

Et en effet, peu de jours auparavant, plusieurs opérations importantes de police ont eu lieu au «marché aux voleurs» et rue Myrha. Nous prenons acte du fait qu'il semble que la Préfecture de Police ait vraiment envie de réagir, **mais il nous faut redire cependant notre désaccord sur deux points essentiels.**

Des comportements inacceptables

D'abord, ces différentes opérations ont donné lieu - d'après de nombreux témoignages recueillis - à des comportements inacceptables de la part de certains policiers, comme si ils se défoulaient tout à coup d'une certaine inaction rentrée : nombreux propos racistes, attitudes vexatoires, violences physiques et verbales inutiles... (1) C'est d'ailleurs à la suite de ces opérations que 18 associations de la Goutte d'Or ont réagi en adressant une lettre ouverte au nouveau Ministre de l'Intérieur (cf. p. 4). Car, non seulement de tels comportements sont en contradiction flagrante avec la devise de notre République, avec les Droits de l'homme et avec la déontologie policière, mais en plus ils sont dangereux : étonnons-nous après des actes de violence que pourront commettre un certain nombre de jeunes du quartier après avoir accumulé lors de contrôles tant de vexations... Les associations du quartier s'emploient sans cesse à éviter la naissance de cette violence. Encore faut-il ne pas l'attiser !

Ensuite, s'il est clair que le «marché aux voleurs» en était arrivé au point que seules des actions d'envergure pouvaient inverser la tendance et commencer à le résorber (à condition qu'il y ait ensuite une présence et un suivi réguliers), par contre, l'on sait bien que ce type d'opération ne convient pas au trafic de drogue. D'ailleurs, autour de la rue Myrha, une bonne partie du quartier a été bouclée pendant près de deux heures pour que soient mis à la disposition du Parquet trois (!!!) usagers de drogue (d'après "Le Monde").

Ni "cow-boys", ni "figurants passifs"

Ce que nous voulons, c'est une police républicaine, qui fasse son travail avec professionnalisme et rigueur, ni "cow-boys", ni "figurants passifs". Est-ce trop demander ? Nous ne le pensons pas, et ces préoccupations sont aussi celles des principaux syndicats de police.

Voici quelques idées simples qui pourraient traduire ces principes dans les faits pour notre quartier :

- La Préfecture de Police a trop longtemps défendu l'idée qu'il fallait lutter contre le **"sentiment d'insécurité"**. Pour

cela, elle a envoyé à la Goutte d'Or de nombreux policiers en renfort, sans autre mission que de faire que l'on voie des uniformes... ce qui rassurerait les habitants. Malheureusement, à force de voir ces policiers se promener dans le quartier en évitant d'intervenir sur les principaux lieux de trafic, les habitants ne sont plus rassurés du tout par les uniformes (et même certains s'en méfient depuis les derniers événements). Ce n'est donc pas davantage de policiers qu'il faut, mais des missions claires à confier aux policiers du 18ème (et non aux C.R.S.).

- Que soit mis fin aux opérations à **caractère médiatique** (les habitants ne sont plus dupes) mais que l'on privilégie un travail dans la durée, parfois même silencieux et invisible (pour remonter des filières par exemple).

- La police doit être **mieux commandée** à tous les niveaux (c'est d'ailleurs Charles Pasqua lui-même qui le souligne), ce qui veut dire que des ordres clairs soient donnés et répercutés, mais qu'en même temps les différentes hiérarchies soient effectivement tenues pour responsables de ce qui se passe dans leurs services, et notamment que ne soient plus tolérées certaines compromissions inacceptables.

Une police de proximité

- Il faut que soit privilégiée une police de proximité, et pour cela renforcer l'**îlotage**. Peu d'habitants connaissent les îlotiers et savent comment les trouver. De plus, il faut que soit nommé une sorte de **coordinateur pour la Goutte d'Or** qui soit l'interlocuteur privilégié des habitants et des associations. Comment le Responsable du Commissariat Central du 18ème pourrait-il assumer sérieusement ce rôle, lui qui doit aussi s'occuper de Pigalle, de la Place du Tertre, du Marché aux Puces, du quartier de La Chapelle, etc... ?

- Les **problèmes de la vie quotidienne** jouent un rôle important dans le "mal-vivre" des habitants : manque d'hygiène, nuisances sonores, trottoirs obstrués par les étals, rues bloquées par les livraisons ne respectant pas les règlements, etc... Les îlotiers doivent s'atteler à réduire ces difficultés et retrouver par là leur fonction d'"officiers de paix".

Ramener la sérénité dans le quartier, mettre fin au «marché aux voleurs», démanteler les filières de drogue, assurer la "protection des personnes et des biens", etc... tel est l'un des enjeux majeurs des mois à venir, sans oublier que la création d'emplois, la prévention, la formation, l'aide à l'insertion sont la base fondamentale du développement social.

C'est de tout cela que, dans les jours qui viennent, nous irons parler avec les responsables actuellement en poste (le député, la Préfecture de Police, etc...).

(1) Suite au meurtre du jeune Zaïrois dans le Commissariat des Grandes-Carrières, la Presse s'est fait abondamment l'écho de témoignages identiques...

Un policier du 18ème :

« La Goutte-d'Or, ce n'est pas une cité, et les problèmes qu'on y rencontre ne sont pas ceux des cités. Ici, la délinquance est importée par des habitants d'autres arrondissements ou de la banlieue. »

Des problèmes, il y en a, le policier est le premier à le reconnaître. « Nos principales cibles, les revendeurs de drogues et les étrangers en situation irrégulière. C'est un travail de terrain, minutieux et délicat. Et je dois avouer que les *opérations coup de poing* ne sont pas efficaces, elles traumatisent la population mais certainement pas ceux que l'on vise. Que ce soit les opérations anti-drogue où l'on ne récupère que quelques grammes, ou celles concernant, par exemple, les vendeurs à la sauvette de la place du Tertre à Montmartre... ils sont revenus dès la tempête passée. »

(Le Parisien - 14/4/93)

à Monsieur PASQUA, Ministre de l'Intérieur

Suite aux différentes opérations menées début avril par la police dans le quartier (rue Myrha et «marché aux voleurs»), 18 associations ont adressé cette lettre ouverte au nouveau Ministre :

Monsieur le Ministre,

Engagés depuis de longues années dans le processus de Développement Social du Quartier de la Goutte d'Or (menée sous la présidence de votre collègue du gouvernement, Alain Juppé), nous avons à maintes reprises dénoncé la stratégie de pourrissement menée avant avril 1993 par la Préfecture de Police dans ce quartier face à des phénomènes comme le "marché aux voleurs", le trafic de drogue ou d'autres trafics qu'on a laissé ici se développer au détriment d'une vie sociale normale et d'une cohabitation relativement exemplaire.

Nous sommes conscients qu'il faut que ces problèmes soient traités entre autre par les services de police, afin d'éviter que des habitants ne se transforment en justiciers.

Mais pas n'importe comment !

Les trois grandes interventions menées par vos services dans le quartier depuis le début du mois d'avril (au "marché aux voleurs" et rue Myrha) révèlent des comportements inacceptables et incompatibles avec notre devise républicaine : nombreux propos racistes, attitudes vexatoires lors de fouilles à corps, violences verbales et physiques inutiles, etc...

Quels que soient les fondements et les buts, de telles opérations ne sauraient être pratiquées avec les actes de violence et les insultes dont nous avons été les témoins et parfois, les victimes.

Et puis il y a eu l'inconcevable, l'inadmissible : ce jeune, arrêté à la Goutte d'Or et tué au Commissariat des Grandes-Carrières.

Tout semble se passer comme si votre arrivée à la tête du Ministère de l'Intérieur avait donné à de nombreux policiers le sentiment d'être couverts, quoi qu'ils fassent.

Nous ne pouvons croire que vous puissiez cautionner de telles pratiques qui s'opposent à la conception d'une police républicaine respectant les libertés dans un cadre déontologique clairement affirmé.

Nous vous demandons avec force de donner de façon pressante des consignes afin que le travail de la police se fasse dans le respect de la loi et de la dignité humaine, et que les manquements soient justement sanctionnés.

Nous réaffirmons qu'une bonne partie des problèmes de sécurité du quartier relève d'une police de proximité, en rapports étroits avec la population et

les nombreuses associations présentes, sans compromission avec les trafiquants (même pour des besoins de renseignements). Les opérations qui privilégient l'aspect médiatique à l'efficacité ne font que de stigmatiser un peu plus notre quartier.

Il nous paraît important de redire que l'arrestation et la mise en prison d'usagers de drogue n'est pas la solution.

Démanteler les filières et déstabiliser les dealers : oui ! Mettre en prison des personnes qu'il faudrait aider à se soigner : non !

Enfin, il est évident pour nous qui intervenons dans ce quartier, que ces façons d'agir risquent d'engendrer une violence plus grande encore de la part d'habitants qui n'ont pas connu les émeutes qui se sont produites dans de trop nombreux quartiers de banlieue. Nos associations s'emploient quotidiennement à éviter la naissance de la violence et à apporter des remèdes aux conditions de vie difficiles que connaissent de nombreux habitants de la Goutte d'Or.

Nous osons espérer que de telles opérations "coups de poing", menées avec cette brutalité incroyable, ne seront pas répétées car elles sont absolument inadmissibles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Paris, le 7 avril 1993

Associations signataires :

Accueil-Goutte d'Or (Secours Catholique), Accueil et Promotion, ADCLIC, ADOS, A.I.D.D.A., APSGO, Arbre Bleu, ASFI, ASSFAM, ATMF-Centre Doc, EGO (Espoir Goutte d'Or), Enfants de la Goutte d'Or, Goutte d'Art, Habiter au Quotidien, LAGO, Paris-Goutte d'Or, Saint-Bernard de la Goutte d'Or, URACA

Le 9 avril, Charles Pasqua dans un télégramme aux préfets précisait : "L'estime et la confiance que la population témoigne à la police nationale ne seront préservées que si l'ensemble de ses fonctionnaires, quel que soit leur niveau hiérarchique, agissent dans le respect strict du droit et des libertés fondamentales".

Le 19 avril, le ministre de l'Intérieur, a déclaré aux syndicats de police vouloir une police "toujours plus ouverte sur le monde extérieur, mieux formée, plus professionnelle et au plus haut point respectueuses des Droits de l'homme".

Dont acte ! Restera à voir comment ces consignes seront appliquées dans notre quartier...

LA GOUTTE D'OR À NOUVEAU STIGMATISÉE

ou quand les journalistes ne savent pas lire une carte et pratiquent la "diffamation à quartier" !

Trop, c'est trop ! On avait déjà souvent l'habitude de voir à propos de tout et de n'importe quoi notre quartier montré du doigt par la presse. Mais, là, la coupe déborde. Tout se passe comme si dès que quelque chose de négatif se passait dans le 18ème arrondissement, la Presse trouvait un malin plaisir à y associer le nom de la Goutte d'Or.

A propos de deux événements récents, voyons comment certains journaux ont réagi.

D'abord, ce réseau de drogue démantelé, qui a vu l'arrestation des fameux "Djeff" et "Nono". Le premier a été interpellé "Au Bon Vivant", un établissement situé rue des Trois-Frères (au pied de la Butte Montmartre, métro Abbesses). Il s'agit donc d'un bar montmartrois. Pourquoi les journalistes du *Parisien* écrivent-ils alors qu'il s'agit d'un établissement de la Goutte d'Or comme le montre cet extrait du 22 mars dernier :

Le réseau algérien de l'héroïne parlissienne

C'est dans un établissement de la Goutte-d'Or, Au Bon Vivant, qu'ils interceptent un caïd du milieu de la drogue, Boukhalfa Djennad, quarante-trois ans, dit « Djeff », en compagnie de son frère « Nour ». ...

Contacté par nos soins le jour même, Laurent Chabrun (l'un des auteurs de l'article) nous dit que c'est la Police qui lui a donné ce renseignement (la 2ème DPJ est basée à l'hôtel de police de la Goutte d'Or, peut-être est-ce de là que vient la confusion). Il assure qu'il rectifiera le lendemain. Pourtant, le 23 mars, *Le Parisien* récidive :

Les étranges crédits de la fillière algérienne

C'est ainsi, que le Bon Vivant à la Goutte-d'Or a été restauré il y a quelques mois...

De même, *Libération* a rendu compte des manifestations qui ont suivi le meurtre du jeune Zaïrois au Commissariat des Grandes-Carrières en titrant un article (9 avril) :

Goutte d'Or: « Fini de rire, les jeunes »

Les affrontements ont continué dans la nuit de mercredi à jeudi devant le commissariat du XVIII^e où, mardi, Makomé a été tué par un inspecteur.

Peu importe si, comme le dit l'article, les manifestations avaient lieu autour de la mairie du 18ème et que l'on a guère vu de jeunes de la Goutte d'Or parmi les casseurs ! Le titre est bien accrocheur !

Encore plus pervers fut Philippe Broussard dans son article du *Monde* du 13 avril, sous le titre "L'hymne du Macadam". Là, on suggère simplement que les jeunes du quartier étaient les casseurs en citant l'un d'eux aux détours de l'article :

« Chaque jour, les flics sont là, nous aussi », explique un adolescent du quartier de la Goutte-d'Or. « Entre nous, c'est donc la loi du plus fort, du plus rusé. La jungle, quoi ! »

On pourrait citer encore beaucoup d'exemples montrant le manque de rigueur de certains journalistes (Presse, radios ou télé) lors de ces différents événements.

Ou rappeler ces sempiternels "micro-trottoirs" ou "articles d'ambiance" réalisés par les média chaque fois que l'actualité de l'immigration ou du monde arabe vient "à la une" : on voit alors ces journalistes débarquer à la Goutte d'Or pour "prendre la température" et interviewer comme habitants du quartier les trafiquants du « marché aux voleurs » (c'est plus facile et plus rapide : ils sont là, disponibles dès la sortie du métro...).

Messieurs les journalistes, ça suffit ! Un peu plus de sérieux et de rigueur s'il vous plaît !

Heureusement, pour nous consoler, *Le Parisien* a redressé la barre (le 14 avril) en publiant sur une page un article qui commence ainsi :

Goutte-d'Or : « Arrêtez de nous montrer du doigt ! »

Le quartier de la Goutte d'Or supporte mal d'être montré du doigt comme le quartier d'où sont issus les jeunes qui ont « cassé » les vitrines du XVIII^e la semaine dernière. Réactions, une fois la pression retombée.

« **L** A Goutte-d'Or, c'est un village, avec une âme. Il n'y a pas de bandes organisées ici. Ceux qui ont cassé les vitrines n'étaient pas de la Goutte-d'Or. » Au lendemain d'un week-end où l'on a beaucoup parlé des « casseurs du XVIII^e », la Goutte-d'Or n'en pouvait plus, hier matin, d'être montrée du doigt. « Les casseurs n'étaient pas des jeunes du quartier, on les aurait reconnus sur les photos des jour-

naux, lançait un Antillais, dans le petit café qui fait le coin de la rue des Gardes et de la rue Richomme. Tout le monde se connaît ici. Les casseurs venaient de banlieue, des cités. Nous, on est civilisé, on casse pas ! »

Fodé, vingt-huit ans, travaille dans un restaurant de la Goutte-d'Or : « Il faut arrêter de nous montrer de doigt comme le mauvais quartier, dit-il d'une voix douce. Nous, les immigrés, on est là depuis vingt ans, on a juste envie de vivre comme tout le monde. D'accord, il y a des drogués, mais ils viennent de l'extérieur. »

Rue Saint-Luc, dans le local de l'association Espoir Goutte-d'Or (qui s'occupe justement des problèmes de drogue), Kader n'admet pas davantage qu'on soupçonne ceux de son âge et de son quartier d'avoir participé aux « événements » :

DES CHIFFRES QUI INTERROGENT...

**Près de 40 % d'abstentions et 1181 voix pour les partis de l'exclusion
(soit 18,48 % des votes exprimés) !**

Malgré le nombre record de candidats qui se présentaient au 1er tour des élections législatives dans notre circonscription (13 candidats), près de 40 % des inscrits se sont abstenus au premier tour, et dans les bureaux de la Goutte d'Or, le seuil des 40 % d'abstentions a été franchi au 2ème tour. Certes, les taux d'absentions étaient semblables aux dernières élections régionales (il y a un an), mais, traditionnellement, les élections législatives sont beaucoup plus mobilisatrices. On nous dira aussi que la multiplicité des sondages qui prévoyaient une victoire écrasante de l'U.P.F. a certainement dû convaincre un certain nombre d'électeurs de l'inutilité de leur démarche, puisqu'ils avaient le sentiment que les jeux étaient faits. Nous pensons toutefois que cette situation n'est pas saine (le député a été élu avec moins de 30 % des inscrits, phénomène qui n'est d'ailleurs pas particulier à la Goutte d'Or). Désabusement du politique ? Méfiance à l'égard des hommes politiques ? Il est temps de redonner son sens à la citoyenneté et de réhabiliter la politique. C'est ce à quoi essaie de contribuer "Paris-Goutte d'Or" dans les démarches faites pour que les habitants soient de plus en plus acteurs dans les transformations de leur quartier. C'est aussi ce que visait l'organisation du débat qui a réuni près de 250 personnes autour de quatre candidats avant le 1er tour.

L'autre chiffre préoccupant, c'est celui atteint par les partis de l'exclusion, à savoir le Front National, auquel il faut ajouter les voix obtenues par un certain M. Girard, au message encore plus haineux (et oui, c'est possible !) que celui du F.N., soit 1181 voix à la Goutte d'Or (aux dernières régionales, le F.N. avait obtenu 1085 voix : il y a donc une progression de près de 100 voix). Si la politique de pourrissement menée par la Préfecture de Police y a été pour quelque chose, on peut aussi interpellier les partis démocratiques : pourquoi ont-ils déserté "le terrain" pour ne se manifester qu'au moment des élections pour promouvoir un candidat ? Face aux idées simplificatrices et dangereuses de l'exclusion, il est grand temps que tous s'y mettent pour répondre aux attentes des habitants et, avec beaucoup de pédagogie, fassent entendre un autre discours !

19ème circonscription de Paris - mars 1993 : RÉSULTATS DES ELECTIONS LÉGISLATIVES

	Goutte d'Or		Circonscription	
	Voix	%	Voix	%
Inscrits	10 853	100,00	41 825	100,00
1er tour (21 mars)				
Votants	6 591	60,73	25 810	61,71
Blancs et Nuls	200	3,03	854	3,31
Exprimés	6 391	96,97	24 956	96,69
• J.-P. PIERRE-BLOCH (U.P.F.)	2 121	33,19	8 703	34,87
• D. VAILLANT (P.S.)	1 413	22,11	5 483	21,97
• P. de BLIGNIERES (F.N.)	916	14,33	3 604	14,44
• Ph. GERMA (Entente Ecologistes)	595	9,31	2 317	9,28
• M. MARCHIONI (P.C.F.)	475	7,43	1 794	7,19
• L. GIRARD (Extr. Droite)	265	4,15	888	3,56
• A. SOUCHON (L.O.)	170	2,66	618	2,48
• A. MALVOISIN (Div. Ecologistes)	148	2,32	576	2,31
• Ph. CRETET (Extr. Gauche)	106	1,66	282	1,13
• B. SOURCIS (Div. Ecologistes)	56	0,88	233	0,93
• J.-C. PATOUT (Div. Droite)	56	0,88	195	0,78
• L. ANDRÉ (Div. Gauche)	37	0,58	136	0,54
• A.-S. CLARY (Mvt Réformateurs)	33	0,52	127	0,51
2ème tour (28 mars)				
Votants	6 426	59,21	25 377	60,68
Blancs et Nuls	454	7,07	1 822	7,18
Exprimés	5 972	92,93	23 555	92,82
• J.-P. PIERRE-BLOCH (U.P.F.)	3 069	51,39	12 262	52,05
• D. VAILLANT (P.S.)	2 903	48,61	11 293	47,94

On peut se procurer la transcription de l'intégralité du débat organisé le 11 mars 1993 par "Paris-Goutte d'Or" avec quatre candidats aux législatives :
Ph. Germa, M. Marchioni, J.-P. Pierre-Bloch et D. Vaillant

(thèmes abordés : logement et politique urbaine, éducation et formation, toxicomanie, police et sécurité, démocratie locale).

Pour cela, envoyez à Paris-Goutte d'Or
(27 rue de Chartres - 75018 PARIS)
vos nom et adresse
avec 6 timbres à 2,50 F



Les quatre candidats lors du débat : J.-P. Pierre-Bloch, M. Marchioni, D. Vaillant et Ph. Germa (de gauche à droite).

DES INFORMATIONS OU DÉSINFORMATION ?

L'OPAC vient de publier un nouveau journal : "Goutte d'Or Nouveau Quartier"

Le contenu serait-il à l'image de sa luxueuse présentation ?

"Chic !" se dit-on en découvrant ce nouveau journal de 8 pages en couleurs sur papier glacé. "On va enfin avoir des informations claires sur les projets architecturaux en préparation, sur les dates précises de livraison de tel ou tel immeuble, sur le prix de location des surfaces commerciales, sur les modalités de retour à la Goutte d'Or des habitants évincés, et pourquoi pas aussi sur le rôle exact de l'Antenne d'Information du 56 Bd de la Chapelle, etc..."

Des Pompes Funèbres "de proximité"

Habité par toutes ces questions, on se plonge dans la lecture - rapidement fastidieuse - de ces pages, et l'on constate avec regret que la seule information nouvelle (et fiable ?) donnée c'est que, dans le cadre de l'installation de "commerces de proximité", les Pompes Funèbres Générales vont s'installer au 3, rue de la Charbonnière ! A part cela, rien ou bien des informations dépassées et parfois fausses.

Voyez la dernière page : non seulement le plan publié en haut n'intègre ni la D.U.P. signée en 1992 (pour l'équipement jeunesse) ni celle votée en 1993, mais en plus il comporte plusieurs erreurs importantes (vous trouverez dans ce numéro de Paris-Goutte d'Or un plan exact pages 8 et 9).

Des séquelles à vie

Un passage relève même de la propagande-désinformation : "L'OPAC a favorisé en priorité le relogement des onze familles menacées par le saturnisme..." (p. 5). Quand on sait que c'est dès 1987 que ce problème avait été posé à l'OPAC et que les relogements ont été proposés pour la plupart en 1992 (des enfants garderont des séquelles à vie), on peut s'interroger sur l'emploi des termes "a favorisé en priorité"... Encore faut-il signaler que sans l'insistance d'Alain Juppé, Président du D.S.Q., ces familles seraient toujours en attente de relogement.

Mais, il y a encore plus

scandaleux : c'est le passage (toujours p. 5) sur les habitants d'hôtels meublés (cf. texte ci-dessous). Ceux-ci sont présentés comme des "personnes en situation illégitime" et accusés d'"occupation abusive de ces hôtels", et par là de bloquer la construction de 53 logements sociaux.

« Autre problème : par une expropriation, l'OPAC a racheté onze hôtels meublés dans le périmètre de l'opération. Bien que les propriétaires précédents aient eu l'obligation de livrer leurs établissements vides, certains de ces hôtels continuent d'abriter des personnes en situation illégitime. L'OPAC, allant au delà de ses obligations, s'est attaché à les aider à retrouver un hébergement dans des foyers à Paris. Malheureusement, trois constructions - 23-27, rue la Goutte d'Or, 8, rue de Chartres et, 8, rue de la Charbonnière - soit 53 logements sociaux se trouvent bloquées à cause de l'occupation abusive de ces hôtels. »

Passage du journal de l'OPAC concernant les hôtels meublés (p. 5)

Le journal de l'OPAC apporte lui-même un cinglant démenti à cette dernière accusation puisqu'en page 8, le calendrier de l'opération précise que pour les parcelles où sont situés ces hôtels, le programme de reconstruction sera lancé en... 1996 !

En situation illégitime ?

Quant à l'accusation de "situation illégitime", elle montre tout simplement le peu de cas que fait l'OPAC de la Convention de D.S.Q. signée entre la Ville et la Préfecture ainsi que des décisions de la Commission Locale Interpartenaires (C.L.I.) dont il fait partie :

"La Ville de Paris confirme que le problème des hôtels meublés fait l'objet de dispositions particulières. Elle rappelle les engagements pris en 1984 concernant les occupants d'hôtels meublés installés dans les lieux avant septembre 1983 ; l'OPAC devra à cet effet leur proposer, s'ils le souhaitent, un relogement".

"Les propositions de relogement pourront concerner la construction neuve comme le patrimoine ancien, et, pour les occupants d'hôtels meublés, des foyers ou d'autres hôtels meublés, s'ils acceptent." (Convention

D.S.Q. du 26-12-91)

Ce dernier paragraphe a été explicité à notre demande lors de la C.L.I. du 2 décembre 1991 de la façon suivante :

"Monsieur Juppé précise que cette phrase indique que, dans le cas général, les habitants de la Goutte d'Or, ayant droit à un relogement, seront relogés dans le patrimoine ancien ou dans des constructions neuves ; dans le cas particulier des occupants d'hôtels meublés arrivés avant 1983, ceux-ci pourront se voir proposer en sus des foyers ou des hôtels meublés s'ils acceptent cette solution. C'est une possibilité supplémentaire qui leur est offerte."

Droit au relogement

Une liste des habitants des hôtels meublés (des 23, 25 et 27 Goutte d'Or, 8 Charbonnière et 8 Chartres) ayant droit au relogement a été annexée au compte-rendu de cette réunion, et comme ceux qui restent ont refusé d'aller en foyer ou en hôtel meublé, l'OPAC doit donc leur proposer des logements adéquats !

Bien d'autres remarques seraient à faire concernant le titre (la Goutte d'Or a-t-elle attendu l'OPAC pour exister comme quartier ? et s'arrête-t-elle à la rue Polonceau ?), l'annonce de la création d'un club de football (lors que les "Enfants de la Goutte d'Or" font vivre depuis de longues années des équipes performantes) ou l'image donnée du quartier à travers le texte et les photos (un quartier commerçant arabe),...

Bref, une nouvelle occasion manquée ! D'ailleurs, à propos de communication, quelques habitants des hôtels meublés ont demandé un rendez-vous avec le Responsable du Journal pour avoir des explications sur les accusations formulées : ils ont été éconduits...

Superbe contre-exemple !

N.B. : le journal de l'OPAC est disponible au 56 Bd de la Chapelle.

LE PLAN (exact !) DES DÉMOLITIONS PRÉVUES

Après les expropriations projetées en 1984, et une deuxième vague en 1992, la troisième (et dernière ?) Déclaration d'Utilité Publique a été votée par le Conseil de Paris le 25 janvier. Voici l'état actuel des démolitions prévues dans le secteur de Rénovation de la Goutte d'Or.

On peut aujourd'hui dessiner la carte quasi définitive du secteur sud de la Goutte d'Or (dit "Secteur de Rénovation"). En effet, une dernière D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique déterminant de nouveaux immeubles à exproprier) vient d'être votée par le Conseil de Paris et l'enquête publique devrait être bientôt lancée par le Préfet.

On constatera que la situation a beaucoup évolué depuis le lancement de la première D.U.P. en 1984, et ce, à cause de trois raisons principales :

- le désir d'un certain nombre de propriétaires de vendre leur bien, qui ont été soit préemptés par la Ville ou l'O.P.H.V.P. soit achetés à l'amiable,

- la volonté de la Ville d'intégrer dans le secteur un équipement "jeunesse" (Centre d'animation, auditorium et Bibliothèque) de part et d'autre de la rue Fleury, ce qui s'est traduit par la D.U.P. de 1992,

- les besoins proprement opérationnels de l'aménageur ou la drégradation de certains bâtiments (ou leur inoccupation) qui a amené le lancement de cette 3ème D.U.P. cette année.

On peut supposer que ces différentes modifications seront les dernières, à moins que, du fait du retard pris par la procédure de restauration immobilière, notamment pour les immeubles de l'îlot 5, un ou deux autres immeubles soient par la suite expropriés si les travaux prescrits ne sont pas réalisés.

On trouvera tout cela sur la carte ci-contre, exacte et à jour, contrairement à celle parue dans le journal de l'O.P.H.V.P.

1. Immeubles préemptés ou acquis à l'amiable :

- 3 et 11 rue des Islettes (fond de cour - parcelle M sur le plan)
- 86 et 104 Bd de la Chapelle
- 5, 21, 30 (cour) et 32 (cour) rue de la Goutte d'Or
- 8 et 15 rue des Gardes
- 22 rue de la Charbonnière

- 27 rue Polonceau (cour)

2. Immeubles expropriés par la D.U.P. de 1992 (équipement jeunesse) :

- 13 rue de Chartres
- 19 rue de la Charbonnière
- 80, 82 et 84 Bd de la Chapelle

3. Immeubles proposés à l'expropriation par la future D.U.P. votée par le Conseil de Paris le 25 janvier 1993 (enquête publique à venir) :

• îlot 1 :

a. pour permettre l'élargissement de la rue des Islettes et faciliter les reconstructions :

- 1 et 3 rue des Islettes
- 116-118 Bd de la Chapelle (majeure partie déjà acquise)

b. parce que non réhabilité et instable :

- 61 rue de la Goutte d'Or.

• îlot 2 : pour faciliter la reconstruction du cœur de l'îlot :

- 106 Bd de la Chapelle (commerce sans logement)
- 51 rue de la Goutte d'Or (non réhabilité)

• îlot 4 : immeubles vides et murés :

- 21 rue de la Charbonnière
- 98 Bd de la Chapelle

• îlot 7 : pour faciliter les reconstructions :

- 4 rue de la Charbonnière
- 20 et 22 rue de la Goutte d'Or

• îlot 9 : immeuble quasi vide et muré :

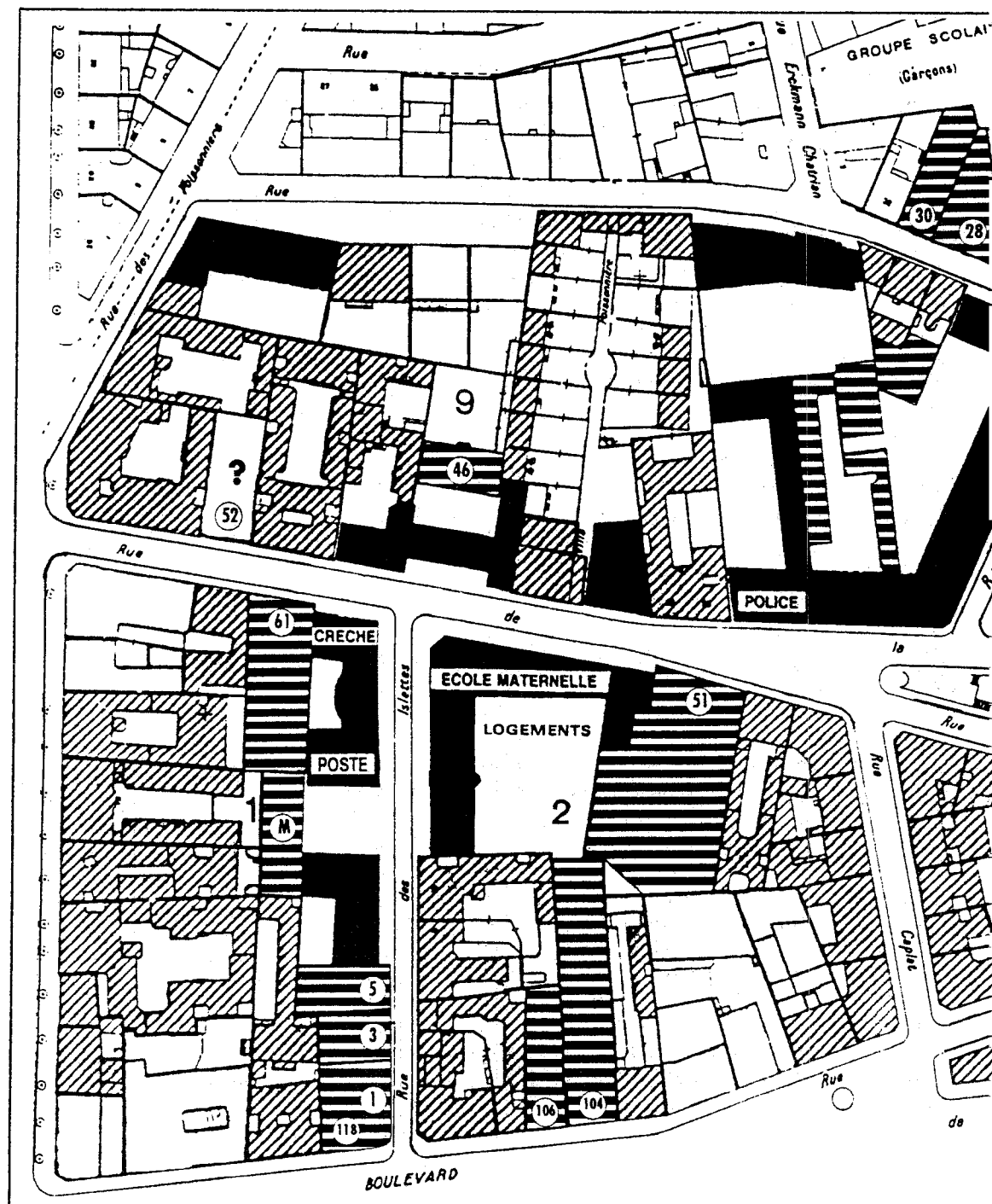
- 46 rue de la Goutte d'Or (sur cour)

• nord de l'îlot 9 : cette partie a été intégrée au secteur de rénovation car son maintien empêcherait la destruction des 23 et 25 Polonceau (les blocs se soutiennent l'un l'autre) :

- 26, 28 et 30 rue Polonceau
- 17 rue des Gardes.

4. Immeubles appartenant à l'O.P.H.V.P. dont le sort n'est pas fixé :

- 52 rue de la Goutte d'Or (un projet associatif de réhabilitation est à l'étude)
- 7 et 8 rue de Chartres.



L'AMÉNAGEMENT DE LA STATION RATP BARBÈS

Sous l'impulsion efficace de la Préfecture, la RATP a mis au point un projet d'aménagement de la station Barbès qui va au-delà de nos espérances...

Suite à nos demandes, un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois à la demande de la Préfecture de Paris, réunissant la RATP, la Ville, la Voirie, la Propreté, la Préfecture de Police, l'Architecte des Bâtiments de France responsable du métro aérien et "Paris-Goutte d'Or".

Le projet mis au point par la RATP après ces réunions va redonner à cette station une nouvelle jeunesse (en faisant disparaître la majorité des édicules ajoutés au long des années) et rendre à ce lieu un minimum d'hygiène tout en facilitant l'accès des habitants du quartier aux deux lignes de métro.

La station sera entourée d'une sorte de grille qui supprimera tous les recoins propices à se transformer en "urinoirs sauvages". L'accès "Guy-Patin" (cf. n°1 sur le plan ci-contre) permettra non seulement d'accéder à la ligne aérienne en utilisant des escaliers mécaniques (cf. n°3) qui seront installés, mais aussi de se diriger vers la ligne souterraine (grâce à la création d'un nouveau passage - cf. n°5). De même, les voyageurs venant de la ligne souterraine pourront sortir de la station par l'accès "Guy-Patin" en passant par les nouveaux escaliers mécaniques qui seront installés entre les deux niveaux (cf. n°4).

La sortie de la station sera de plus facilitée par la création d'un escalier mécanique débouchant sur trottoir du Bd Barbès (côté pair - cf. n° 11).

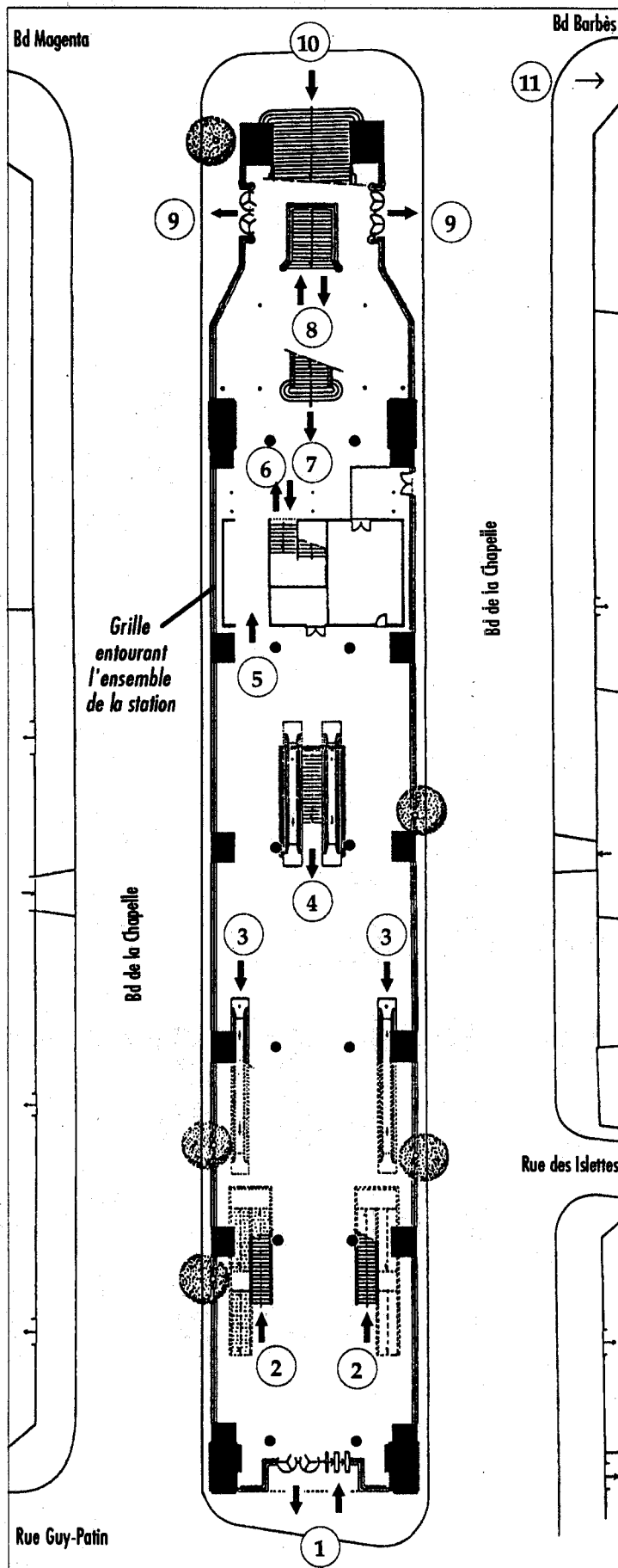
L'espace sous le métro (compris entre le n° 1 et le n° 5) sera mis en valeur par un traitement spécifique du sol (différents carrés aux couleurs variées), par l'éclairage et éventuellement par une fontaine.

Les travaux (durant lesquels l'accès Guy-Patin serait fermé) devraient commencer au mois de mai 1993.

Tout cela devrait permettre d'avoir à terme une station digne de ce nom, répondant aux besoins des habitants de la Goutte d'Or. Mais, il ne faut pas se tromper. Cet aménagement n'a pas pour ambition de mettre fin au «marché aux voleurs». Il pourra cependant y contribuer pourvu qu'il soit accompagné par une action continue des services de Police à l'encontre des rassemblements sur les trottoirs du Bd de la Chapelle (côtés 18ème et 10ème) !

LÉGENDE

- 1 - Accès Guy-Patin (entrée et sortie).
- 2 - Escaliers permettant la jonction (montée et descente) entre le niveau du Boulevard et la ligne aérienne.
- 3 - Escaliers mécaniques permettant de passer du niveau du Boulevard à la ligne aérienne.
- 4 - Escaliers mécaniques permettant de passer du niveau de la ligne souterraine au niveau du Boulevard.
- 5 - Passage permettant aux voyageurs entrés par l'accès Guy-Patin de se diriger vers la ligne souterraine.
- 6 - Escalier permettant de descendre de la ligne aérienne (conservé comme actuellement).
- 7 - Arrivée des voyageurs entrés par l'accès Barbès (n°10).
- 8 - Accès (montée et descente) vers la ligne souterraine.
- 9 - Sorties.
- 10 - Accès Barbès (entrée et sortie).
- 11 - Création d'une sortie mécanisée sur le trottoir du Bd Barbès.



LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE

Le débat public du 7 juillet dernier et le questionnaire rempli par de nombreux lecteurs permettent de se faire une meilleure idée des attentes de la population...

Les réponses se sont étalées sur 6 mois. Propositions nouvelles ou déceptions, sont exprimées sur le ton de l'humour, voire de l'ironie, ou au contraire calme et sérieux.

Le questionnaire portait sur 3 points essentiels :

Les équipements publics :

La grande majorité des personnes interrogées pensent que les équipements construits répondent aux besoins du quartier : ouf ! cela soulage les esprits !

Les équipements qui obtiennent le meilleur indice de satisfaction sont la **Salle St Bruno** rénovée et le lieu d'accueil parents-enfants de l'**Arbre Bleu** (52 rue Polonceau).

Les avis sont plus partagés sur le **square Léon**, positifs quant à son utilité, beaucoup plus critiques sur la façon dont il a été réalisé ou dont il est géré : les bancs inconfortables, la surveillance qui n'est pas assez assurée, le manque de poubelles, les difficultés pour les tout-petits, la surabondance de grilles et grillages, et surtout les couleurs détonantes : *"Contraste assuré avec les immeubles ternes alentour !"* signale un habitant.

Par contre, l'**hôtel de police** est très nettement critiqué : d'abord à cause des nuisances qu'il provoque (bruit et tapage nocturne, rues bloquées), ensuite parce qu'on ne comprend pas à quoi il sert puisque les trafics se poursuivent à quelques mètres... et que les habitants qui viennent y demander quelque chose sont renvoyés sur d'autres commissariats.

Parmi les projets en cours, sont attendus avec impatience : le bureau de poste (rue des Islettes) avec la crèche, l'installation de cabines téléphoniques, l'aménagement de la station RATP Barbès, le Centre de Santé et le Centre d'Animation Jeunesse avec son auditorium.

Les autres besoins manifestés concernent essentiellement les espaces verts, les terrains de jeux, les équipements sportifs et l'extension des locaux scolaires,...

Enfin (mais il ne s'agit plus d'équipements publics), de nombreuses personnes signalent que les

commerces dont ils ont besoin leur font défaut, les obligeant à faire leurs courses loin de chez eux ou sur leur lieu de travail.

Voirie, propreté et hygiène :

En ce qui concerne la **voirie**, sont signalées les difficultés de stationnement (du fait de l'étroitesse des rues et de l'intensité du trafic) ainsi que la circulation rendue difficile à cause des nombreuses livraisons, des voitures de police rue de la Goutte d'Or ou des travaux. Puis les problèmes de circulation sur les trottoirs avec les étalages des commerces qui débordent, le « marché aux voleurs » et les ventes de maïs à la sauvette. Certains s'inquiètent de la sécurité des passants à cause des travaux, ou de celle des enfants à la sortie des écoles. Une partie de ces difficultés devraient s'atténuer avec la fin des travaux, la construction d'immeubles adaptés aux livraisons et la création de parkings. On déplore enfin que les rues soient encombrées d'épaves diverses qui gênent la circulation piétonne et automobile. Les solutions proposées pour remédier à ces difficultés vont de la répression du stationnement sauvage, en particulier des livreurs, à la mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement et de circulation, en passant par des zones piétonnes et des efforts supplémentaires pour que soit rapidement assuré l'enlèvement des épaves.

Pour la **propreté** des rues, bien que les efforts faits par les services de la Ville depuis quelques années soient remarquables, certains habitants restent insatisfaits (notamment du côté de la rue Myrha). Il faut, de l'avis général continuer les efforts de sensibilisation et de nettoyage.

L'**hygiène** des commerces de grain et des boucheries préoccupe de nombreux habitants mais la palme revient de loin aux urinoirs sauvages où ces messieurs se soulagent contre les murs (40 % des remarques y font allusion). Solutions : installation de toilettes publiques (et gratuites). D'autres suggèrent que les commerçants pollueurs soient mieux sensibilisés puis sanctionnés. Autre point de fixation : le nombre de rats

qui ont fait de la Goutte d'Or leur territoire : vaste programme !

Urbanisme et logement :

Les opinions concernant les constructions neuves réalisées sont partagées. Plusieurs voix s'élèvent pour demander que l'on fasse droit à une architecture plus respectueuse du bâti existant.

Parmi les divers projets suggérés qui pourraient diversifier le quartier, sont cités à part égale : des résidences pour le 3ème âge, pour les jeunes travailleurs, pour les étudiants,.... Ces demandes traduisent la volonté d'un plus grand brassage de catégories sociales tout en insistant sur la nécessité de donner la possibilité aux habitants qui le souhaitent de se maintenir dans le quartier. Pour cela, certains demandent que la Loi Besson (pour le logement des plus défavorisés) soit appliquée ici.

Cette enquête nous a permis de constater que les options de l'association étaient bien en phase avec les désirs de nombreux habitants. Nous nous efforcerons de faire passer dans les faits la plupart de ces propositions.

"PARIS-GOUTTE D'OR" EST EN VENTE :

- CHEZ LES COMMERÇANTS
du 2 rue Léon,
du 32 rue des Poissonniers,
du 52 rue de la Goutte d'Or
(restaurant),
et à la Boulangerie du Franprix
(rue de la Goutte d'Or)
- ET CHEZ LES MARCHANDS DE
JOURNAUX
des rues Myrha, Affre et
Stephenson.

**Pour ne pas manquer le
prochain numéro :
ABONNEZ-VOUS
(cf. page 15 et bulletin joint)**

LE PITTORESQUE DE MON QUARTIER

Témoignage reçu d'une Française née dans le quartier et ne l'ayant jamais quitté...

"Née dans le quartier en 1952, mes grands-parents installés rue de Panama depuis les années 30, je ne me suis jamais résolue à quitter le lieu.

Mon grand-père était un ouvrier du Faubourg Saint-Antoine qui en 1950 a préféré installer son atelier d'ébénisterie rue Léon, dans l'arrière-cour de l'hôtel des Trois-Frères. Je me souviens y avoir passé des heures à partir de 1956-57 (j'avais alors 4 ans); mon grand plaisir était alors de rencontrer tous les petits artisans qui se retrouvaient là pour la pose casse-croûte tous les matins au zinc des Trois-Frères devant un petit rouge. L'ambiance qui régnait alors était chaude, chacun blaguait, tout le monde respirait la joie de vivre. Les patrons de l'époque, Monsieur Louis, Gégène, et son épouse contribuaient largement à ce climat et plus particulièrement vis à vis des personnes les plus démunies du quartier. Face à l'hôtel, à l'emplacement actuel de l'étal de poissons, se trouvait une boulangerie où nous portions à cuire "le gigot ou la dinde des jours de fête". A la gauche se trouvait une petite charcuterie tenue par des amis de ma famille et transformée depuis en atelier de couture sénégalais. Je pourrais écrire un roman sur les changements survenus dans le quartier depuis 40 ans !

Au fil des années, le quartier est devenu le berceau des civilisations. Quelle personne peut se vanter d'avoir dès sa plus tendre enfance eu l'occasion de rencontrer des amis de ces lointains pays sans avoir à voyager ? Apprendre à connaître leur façon de vivre, leurs coutumes, leur hospitalité, mais aussi observer la nostalgie des parents



ayant dû quitter leur pays, leur souche.

Et puis, au fil des années, le quartier a subi une dégradation; il était peut-être dans l'intérêt des pouvoirs publics de laisser pourrir la Goutte d'Or. Beaucoup de personnes sont parties, d'autres ont eu la volonté de lutter et de rester.

Maintenant, nous sommes récompensés de cette obstination : le quartier s'améliore de façon permanente depuis 1985 et va devenir, à mon avis, un des endroits les plus beaux et les plus pittoresques de Paris.

Mais il y a encore beaucoup à faire, notamment au niveau de l'hygiène (il serait souhaitable de verbaliser les personnes qui prennent la rue pour un urinoir), d'interdire l'accès des chiens dans les squares. Veiller à ce que le square Léon soit gardé d'une façon plus sévère pour que les enfants ne détériorent pas le lieu. Il serait souhaitable de leur apprendre à avoir soin du bien public,...

Alors, lorsque j'entends certains hommes politiques, mettre la cause de tous les maux actuels sur la tête des immigrés, je me révolte. La meilleure façon d'apprendre aux enfants la tolérance, la lutte contre le racisme, l'injustice sociale, etc... n'est-elle pas la vie où plusieurs communautés se côtoient. Mes enfants ont des copains de toutes origines, et lorsque mon fils de 12 ans entend à la télévision parler d'un noir, d'un arabe, d'un jaune, il s'insurge. C'est cela la base de l'éducation si l'on veut que tout individu soit égal devant la loi. Cela devrait donner à réfléchir et à méditer à certains adultes."

ICI ON A TORTURÉ !

D'ici quelques mois, l'immeuble du 28 rue de la Goutte d'Or sera détruit. Avant qu'il ne disparaisse, il nous a paru important de rappeler à la mémoire de tous que ce fut un haut-lieu de torture durant la guerre d'Algérie.

En effet, c'est là qu'était situé le PC des Harkis du 18ème, force créée en 1959 par le Préfet de Police, Maurice Papon, qui déclarait en 1961 :

"Le besoin (de ce dispositif) se faisait hautement sentir dans certains quartiers de Paris et dans certaines communes de banlieue afin de neutraliser en profondeur l'organisation rebelle (NDLR : le F.L.N.) qui faisait régner la terreur sur les travailleurs musulmans".

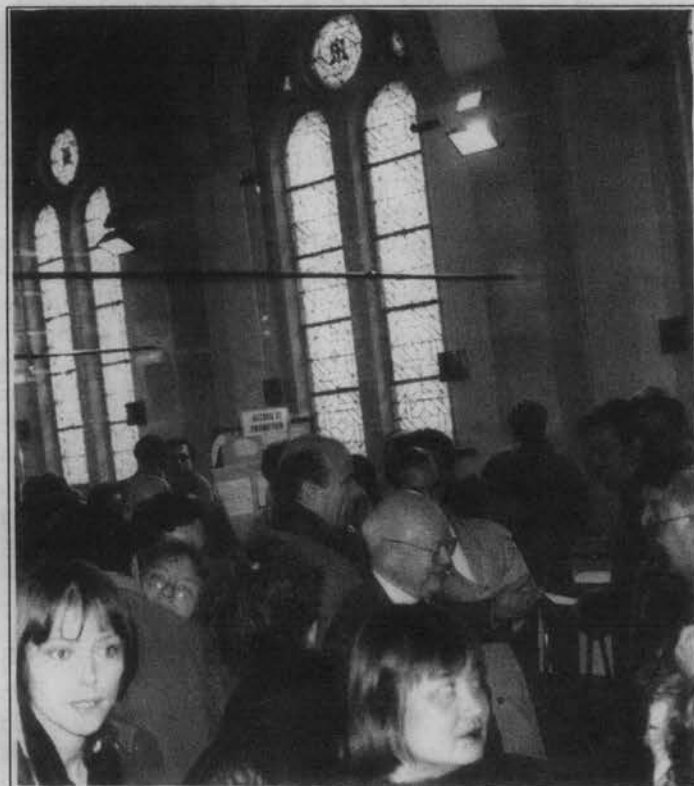
D'autres hôtels du quartier ont été investis par ces forces spéciales, mais le 28 Goutte d'Or (qui communiquait avec le 3, rue des Gardes) en était le PC. Parmi les témoignages récoltés, celui d'Amar Ould Yourès :

"J'ai été arrêté le 21 janvier 1961 vers 20h15 alors que je passais dans la rue Ordener... J'ai été arrêté par des Harkis qui m'ont emmené tout de suite au poste de la rue de la Goutte d'Or... Le soir même, (...) on m'a fait coucher à la cave... J'ai été torturé par quatre Harkis. Ils ont commencé par me frapper à coup de poing et à coups de pied sur la poitrine et dans le dos. J'ai subi le supplice de l'eau avec eau de Javel".

(D'après "Centralité Immigrée" de J.-C. Toubon et K. Messamah - L'hamattan - CIEI - Paris 1990)



L'INAUGURATION



Ci-dessus : une vue de l'assistance dans la grande salle du 1er étage pendant l'inauguration



Ci-dessus : pendant le discours du Vice-Président au nom du "Collège Associations".
Autour de lui, des membres du Collège-Ville :
(de gauche à droite) D. Vaillant, H. Mécheri, A. Juppé et R. Béguet.

Ce fut une grande affluence le 5 décembre dernier au moment des discours du Vice-Président (Michel Neyreneuf pour le "Collège Associations") et du Président (Alain Juppé pour le "Collège Ville") de l'Association de Gestion de la Salle St Bruno et durant les deux journées "Portes Ouvertes".

Peu à peu, les différentes missions de la Salle St Bruno se mettent en place sous la responsabilité de son Directeur, Bernard Vacheron, aidé de 2 permanents (Yvonne Tavi et Mohamed Djalo) et d'un Volontaire du Service National Ville (François Ducroux). Ci-dessous, les renseignements nécessaires pour louer des salles. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les autres missions de la Salle.

LOCATION DE SALLES : MODE D'EMPLOI

Les habitants, associations, copropriétés,... du quartier (ou d'ailleurs) peuvent louer des locaux à la Salle St Bruno. Voici comment :

• La Salle Saint-Bruno dispose :

- de 2 salles d'activité (regroupables en une seule grande salle) d'une capacité de 20 à 30 personnes chacune (au RDC),
- et d'une grande salle au 1er étage d'une capacité de 100 personnes.

• Qui peut louer une salle ?

- Les associations du quartier ou non, les copropriétés, les amicales de locataires, les organismes de formation, etc...
- Les habitants du quartier (non organisés en association) peuvent aussi louer une salle en s'adressant d'abord à une des associations fondatrices (1) qui devra se porter garante.

• Comment louer une salle ?

Prendre contact avec Mohamed DJALO à la Salle Saint-Bruno (de 13 h à 19 h - tél. : 42 62 11 13)

• Extraits du règlement intérieur :

- En principe, les activités doivent prendre fin à 22 heures. L'usage de grosses sonorisations n'est pas accepté.
- L'organisation de buffets doit être soumise à l'autorisation du Directeur (pas de cuisine sur place).
- L'accueil des participants à la manifestation se fait sous la responsabilité des organisateurs.

TARIFS INDICATIFS (1993) DES LOCATIONS DE SALLES	GRANDE SALLE (1er étage)		SALLES MOYENNES (RDC)	
	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée
DEMANDEURS				
1. Du quartier				
- ASSOCIATIONS & GROUPES LOCAUX TYPE : Copropriétés, commerçants, etc...	600 F	1000 F	300 F	500 F
- ASSOCIATIONS & GROUPES LOCAUX TYPE : Locataires, parents d'élèves, ...	350 F	650 F	150 F	300 F
- PARTICULIERS DU QUARTIER pour festivités	500 F	800 F	250 F	400 F
2. Extérieurs au quartier				
- ASSOCIATIONS EXTERIEURES à vocation sociale	800 F	1500 F	500 F	800 F
- AUTRES EXTERIEURS : Associations, Privés, Professionnels, Organismes	1200 F	2000 F	900 F	1200 F

- Les locaux doivent être rangés et nettoyés avant de quitter la salle.

(1) Les associations fondatrices sont : Accueil & Promotion, Accueil-Goutte d'Or, ADCLIC, ADOS, AIDDA, APSGO, Arbre Bleu, ASFI, ATMF-Centre Doc, EGO, Enfants de la Goutte d'Or, Habiter au Quotidien, Paris-Goutte d'Or et St Bernard de la Goutte d'Or.

Si vous ne connaissez aucune de ces 14 associations, vous pouvez contacter directement le Directeur de la Salle.

ÉCLAIRAGE DU SQUARE LÉON

Les lampadaires mis sur la 1ère tranche livrée (près de la rue Polonceau) se sont révélés être trop fragiles : c'est l'architecte-concepteur qui avait insisté pour mettre ce mobilier urbain dans ce square. Résultats : très vite les poteaux ont été tordus et les globes cassés. Ils devraient être remplacés dès la fin des vacances de Pâques par du matériel vraiment solide (comme ceux qui ont été installés dans l'autre partie du square).

LOCAUX SCOLAIRES

Une première réunion de ce groupe de travail demandée par notre association devait se tenir le 26 avril à la Section Nord de la Direction des Affaires Scolaires de la Ville (DASCO). Elle regroupera, outre les responsables de ce service, des représentants du Rectorat et des Directeurs d'écoles du quartier, des représentants des Parents d'élèves et deux associations (Paris-Goutte d'Or et ADOS). Il s'agira d'évaluer à moyen et long termes les besoins en locaux scolaires du quartier, notamment des maternelles et des écoles élémentaires et de proposer des solutions. Un groupe de travail très attendu, quand on connaît la suroccupation des locaux actuellement disponibles et

l'importance du nombre d'enfants de 2 et 3 ans qui restent sur les listes d'attente pour entrer en maternelle. Bonne occasion aussi de faire se rejoindre les deux procédures de DSQ (Développement Social du Quartier) et de ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) !

ENQUÊTE SUR LES COMMERCES

Paris-Goutte d'Or a mis au point un questionnaire pour savoir de façon plus précise quels sont les commerces qui manquent le plus aux habitants, notamment dans le secteur de Rénovation. Nous le demander si vous souhaitez y répondre ou venir le chercher auprès de F. Masselot à la Salle St Bruno.

A PROPOS DE L'ÉMISSION SAGA-CITÉS (FR3)

Cette émission diffusée le jour de Pâques à midi proposait 3 reportages sur la Goutte d'Or. Dans l'un deux, un membre de l'association interrogé donne l'avis suivant à propos de l'ensemble Parking-Plateau Commercial de la rue de la Goutte d'Or : "C'est pas terrible !". Et puis le montage du reportage passe à d'autres images... Ce qui n'est "pas terrible", c'est évidemment l'architecture de cet ensemble, et non les commerces qui y sont, et surtout

pas le magasin "Franprix" qui par sa présence a facilité la vie de nombreux habitants de ce secteur du quartier !

MOSQUÉE RUE POLONCEAU

La Mosquée El-Fateh (du 53 rue Polonceau) est située dans un immeuble qui doit être détruit. Il était prévu dès le début de l'opération qu'elle serait réinstallée ailleurs. Les premiers contacts officiels ont eu lieu récemment à l'invitation d'Alain Juppé qui a reçu les responsables actuels de la Mosquée, assistés des représentants de la Fédération des associations islamiques originaires de l'Afrique noire, des Comores et des Antilles (Fédération membre du C.O.R.I.F., l'organe mis en place à la demande du Ministre de l'Intérieur, ministre des Cultes, pour que l'Islam ait une structure représentative officielle en France). A l'occasion de cette rencontre, la Ville a renouvelé ses engagements initiaux en demandant aux responsables de la Mosquée de préciser leurs besoins. De part et d'autre, il a été souligné la nécessité de concevoir un projet qui s'intègre bien dans l'environnement et préserve les intérêts des voisins comme ceux des fidèles. La Direction de la Construction et du Logement de la Ville doit maintenant trouver l'emplacement dans le quartier pour cette mosquée. Affaire à suivre...

HASSAN MASSOUDY : CALLIGRAPHIES ARABE ET LATINE À LA SALLE ST BRUNO

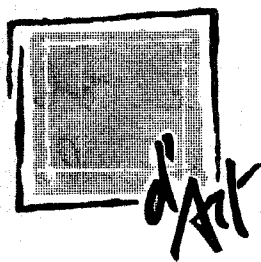
Le Centre-Documentation de l'A.T.M.F. (Association des Travailleurs Marocains en France - 10 rue Affre) a fait venir Hassan MASSOUDY (l'un des plus grands calligraphes arabes travaillant en France) à la Salle St Bruno pour initier les amateurs aux calligraphies tant arabe que latine. Grand succès puisque les différentes sessions ont affiché très vite complet ! Une expérience riche à renouveler !

(A droite, Hassan Massoudy à l'œuvre.

Ci-dessous, le mot "calligraphie" écrit en arabe et en français).



ATELIERS PORTES-OUVERTES 1993 GOUTTE D'OR CARRÉ D'ART



En Juin 1992, la Goutte d'Or s'était mise en carré pour les amateurs d'Art ; le souvenir qui reste de cette première est une satisfaction générale et un enthousiasme tels que cette année, le nombre d'artistes exposant a augmenté et Carré d'Art récidive. Ainsi, du 11 au 14 juin, Château-Rouge, Barbès, Marx-Dormoy, Marcadet-Poissonniers et leurs artistes (au nombre de 45 pour le

moment) ouvrent pour la seconde fois leurs portes au public.

(Vendredi 11 juin de 18 h à 22 h, samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juin de 14 h à 20 h - Contact : Gisèle Grammare - Tél. : 42 62 18 19).

GOUTTE D'OR EN FÊTE 1993

Du samedi 3 juillet au dimanche 11 juillet, ce sera la réédition de la "GOUTTE D'OR EN FÊTE", semaine d'animation, de concerts et de manifestations diverses organisée par les associations du quartier. Parmi les nouveautés de cette année : un concert de Gospel à l'église St Bernard et un concours de "rap" organisé par l'association "Eole" en liaison avec des écoles (notamment le groupe scolaire "Marx-Dormoy"), des Centres de Loisirs et d'autres associations du quartier. Et toujours le Cross (3 courses dans les rues du quartier : 10 km, 5 km et 2 km) ! Le programme complet dans le prochain numéro.

EN MAI et JUIN À L'AFFICHE AU "LA VOIR MODERNE PARISIEN" (Procréart)

- Jusqu'au 9 mai (du mardi au vendredi à 21 h + 8 et 9 mai) :
UN FILS DE NOTRE TEMPS (pièce de Ö. von Horváth)
- Samedi 1er (adhérents) et Dimanche 2 mai (30 F) à 21 h :
L'OS DE MORLAM (Conte Africain)
- Vendredi 14 et Samedi 15 mai (30 F) à 20 h 30 :
COMPAGNIE BATAPON (Danses Africaines)
- Mercredi 19 et Jeudi 20 mai :
LYSISTRAGA (Théâtre - Compagnie "Rumeurs des Sables")
- Du 23 au 28 mai :
DANSE BUTO (Spectacles et Exposition - Ass. "Meltm")
- Vendredi 4, Samedi 5 et Dimanche 6 juin à 20 h 30 :
DANSE BUTO
- Du 8 au 12 juin :
TONTON ARTHUR (pièce de théâtre de D. Horowitz)
- Du 17 au 20 juin :
CANDIDE (Théâtre par une compagnie bulgare)
- Du 22 au 26 juin :
DANSE BUTO (Création de Masaki Iwana)

Renseignements : 35 rue Léon - Tél. : 42 52 09 14

N.B. : Il est possible de devenir membre adhérent (60 F pour l'année) et de bénéficier ainsi de réductions sur les spectacles et d'une information régulière sur les programmes.

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DE CE JOURNAL,
"PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).
Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEMENT :

A partir de maintenant, une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir
"PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéro par an) au prix de 60 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez les commerçants du quartier (cf. liste p. 11), en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (100 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

Pour vous abonner ou adhérer, renvoyez-nous le bulletin joint à ce journal !

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de logement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

à lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h

à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)

UN BONZE JAPONAIS À LA GOUTTE D'OR

Située entre la mosquée et l'église, la maisonnette du 38 Polonceau abrite depuis 1975 un temple Bouddhiste. Découverte de ce lieu insolite dans notre quartier :

Vous êtes déjà passé devant cette masure serrée entre les immeubles, au plus haut de la rue Polonceau, au 38. Toit de tuile rouge, grilles peintes à l'anti-rouille orange : c'est un temple bouddhiste. Et lui, vous l'avez déjà rencontré aussi, avec son crâne nu, sa robe safran et sa besace en bandoulière : son nom est Matsuhura, bonze japonais. Chaque jour, comme un message de paix au quartier, il écrit à la craie, sur la pancarte suspendue à la grille, la maxime du jour, une parole du Bouddha.

Gardien du temple

"Mon maître a acheté ce temple en 1975, et moi, je suis là depuis 1989, après avoir sillonné le monde et séjourné quelques années en Inde et au Sri-Lanka", nous dit Matsuhura dans un français hésitant qu'il a appris avec les enfants qui sonnent à sa porte pour quémander des bonbons et les quelques visiteurs.

"Mon rôle est de garder le temple, d'accueillir les fidèles et de faire connaître mon ordre religieux, le Nipponzan Myohoji."

D'origine japonaise, cet ordre récent a été fondé dans les années 1920, et prend ainsi sa place à côté de quelques autres mouvements de la même souche : le bouddhisme Nichiren qui rassemble au Japon des millions de fidèles, et y joue un rôle important.



La caution de Gandhi et les félicitations de Gorbatchev

Nichiren est un religieux du 12^{ème} Siècle de notre ère renommé pour sa lutte permanente contre le très dur régime féodal qui régnait à l'époque au Japon. Ses injonctions envers le gouvernement pour le respect des individus l'ont fait condamner à mort, mais la sentence n'a pas été exécutée et son bourreau s'est converti à sa cause. Son enseignement prône le progrès, la paix et l'harmonie entre les peuples. L'ordre Nipponzan Myohoji a reçu la caution du Mahatma Gandhi et plus récemment les félicitations de Gorbatchev pour son action pacifique au niveau mondial.

De Hiroshima à New-York

Depuis 1981 (année de la première marche mondiale pour la paix de Hiroshima à New-York) où une



cinquantaine de bonzes firent le chemin à pied traversant les continents, les marches transcontinentales en Europe et aux États Unis n'ont cessé de se succéder les unes aux autres. L'Ordre Nipponzan Myohoji, par la volonté de son fondateur, Maître Nichidatsu Fuji (1885-1986), se dédie à la paix mondiale des peuples. Il se compare à l'ordre des Jésuites tant par le célibat ascétique que les bonzes pratiquent que par les missions

énergiques qu'ils mènent à l'étranger (des pagodes ont été construites aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Sri-Lanka, en Inde, etc... ainsi que de nombreux Stoupas, ces stelles-oratoires bouddhistes).

Des difficultés à communiquer

Depuis qu'il est en France, Matsuhura a bien du mal à accomplir les obligations de son ministère pour de multiples raisons : il a des difficultés à communiquer avec des gens qui parlent eux-mêmes un Français approximatif (Laotiens, Indiens, Indonésiens...); de plus, les "Japonais présents en Occident sont peu concernés par la chose religieuse". La solitude rend dès lors difficile l'accomplissement de ses missions : diffusion de la culture et de la philosophie bouddhistes, mise à disposition du lieu de culte et participation aux actions pacifiques en France.

Apprendre le japonais et lire les Soutras

L'accueil se fait notamment par l'ouverture d'un cours de Japonais qui a lieu le Dimanche de 14h à 16h. De plus, il est possible de participer à la lecture des Soutras (textes religieux) le Jeudi de 19h à 21h et le Dimanche de 10h à 12h (la lecture des Soutras s'apparente à une séance de prière, mais elle est ouverte à tous).

